

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14 décembre 2007, les personnels de l'Enseignement Agricole Public seront en grève.

Du 10 au 14 décembre, l'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public (SNETAP-FSU, SFOERTA-FO, SYAC-CGT, SUD Rural) appelle à une semaine d'actions (manifestations, blocages... au niveau régional et local), dont le 14 décembre sera le point d'orgue. Ce jour là, les personnels de l'Enseignement Agricole Public seront en grève et manifesteront à Paris en direction du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, avec le soutien de parents d'élèves, de professionnels et d'élus.

Les personnels estiment qu'il en va aujourd'hui de la survie même de l'Enseignement Agricole Public et entendent :

- 1. S'opposer à la fermeture des lycées agricoles publics et de leurs antennes, qui contribuent plus que jamais, conformément à leur mission de service public, à la lutte contre la désertification des territoires ruraux. En effet, après 5 années d'abaissement continu (baisse des dotations globales horaires, regroupements, plafonnements, options supprimées, horaires obligatoires et dédoublements non respectés, remplacements non assurés...), le Ministre Michel Barnier vient d'officialiser un programme sur 5 ans (2008-2012) de destruction massive de l'Enseignement Agricole Public (source : note de service de préparation de la rentrée 2008 du 21/09/2007). L'affichage de l'Administration est sans équivoque : les Dotations Globales Horaires des établissements publics seront réduites de 3% par an en moyenne pendant les 5 ans à venir, soit 15% en cumulé, ou encore l'équivalent selon les régions de 5 à 10 fermetures de classes par an ! A ce rythme, que restera-t-il dans 5 ans de l'offre publique de formation agricole ?
- 2. S'opposer au choix fait par le gouvernement de fermer en priorité les classes favorisant l'élévation des niveaux de qualification pour les élèves les plus en difficultés. En effet, les classes de 4° et de 3° de l'Enseignement Agricole, ainsi que les BEP agricoles, vont faire les frais des coupes budgétaires, alors qu'elles restent les seuls dispositifs de réinsertion et de remédiation qui fonctionnent encore aujourd'hui par voie scolaire ; et dont les parlementaires unanimes avaient fait un dispositif de référence, au sortir de la crise des banlieues de 2005! Deux ans plus tard, la condamnation du dispositif est prononcée : 21 classes de 4° sur 68 sont officiellement annoncées à la fermeture dès la rentrée 2008, auxquelles il faut ajouter une quinzaine de classes de 3°. La généralisation annoncée du Bac Pro en 3 ans (25% de l'horaire économisé à terme) accentuera encore le recul. Au final, c'est la mission d'insertion scolaire de l'Enseignement Agricole Public qui se trouve remise en cause, au mépris des familles et des professions auxquelles il forme.
- 3. S'opposer au choix des ministres de l'Agriculture successifs de réduire drastiquement, et à terme, de faire disparaître l'offre publique de formation agricole. Ainsi, « l'équité » de traitement entre Enseignement Public et Privé, mise en avant par les ministres, a-t-elle été sciemment rompue au Ministère de l'Agriculture, et ce depuis la précédente législature. Cela s'est traduit par un net recul du Public qui en 2007 ne représente plus que 37% des élèves scolarisés contre 40% à la rentrée 2002, le Public subissant des fermetures et autres regroupements de classes en nombre, et des plafonnements d'effectifs aveugles, allant jusqu'au refus d'accueillir les redoublants, au risque de provoguer leur sortie prématurée du système scolaire... Aujourd'hui, à titre d'exemples, le Public ne représente plus que 18% en région Bretagne, 19% en région Pays de Loire, et moins de 18% dans le département du Pas-de-Calais ; c'est l'existence même de l'offre publique de formation agricole qui est ainsi menacée! Ajoutons enfin, que la situation de l'Enseignement Agricole Public vient brutalement de se dégrader à nouveau, sur fond de débat budgétaire à l'Assemblée Nationale (séance du jeudi 15 novembre 2007 « mission enseignement scolaire »). En effet, le groupe UMP a déposé pas moins de trois amendements en faveur de l'Enseignement Agricole Privé, allant jusqu'à prélever sur les crédits de l'Education Nationale (second degré public) pour rétablir le financement de 17 emplois du Privé temps plein ! Et pourtant, c'est en défaveur de l'Enseignement Agricole Public que penchait très nettement la balance, avec 140 suppressions d'emplois d'enseignants dans le Budget 2008 (pour 37% des effectifs scolarisés), contre 46 initialement prévues – mais ramenées à 29 – dans le Privé temps plein (32% des effectifs), et aucune suppression pour les Maisons Familiales et Rurales (31% des effectifs), dont les emplois relèvent du droit privé et ne figurent au budget de l'Etat que sous forme de crédits – en hausse en 2008 !!!...

Contacts: Annick Merrien, Secrétaire Générale 06 77 12 80 31 / Frédéric Chassagnette, Secrétaire National 06 64 54 64 45



A l'appel de l'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public SNETAP-FSU, SFOERTA-FO, SYAC-CGT, SUD Rural

Enseignement Agricole Public SEMAINE D'ACTION DU 10 AU 14 DÉCEMBRE GRÈVE ET MANIFESTATION NATIONALE A PARIS LE 14 DÉCEMBRE 2007

Programme du 14 décembre :

- 10h-12h30: Rassemblement avec prises de parole (personnels, parents d'élèves, professionnels, élus), point presse et délégations régionales, locales, voire catégorielles reçues par le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche: devant la Direction Générale, 1ter avenue de Lowendal, Paris 7^{ème} Métro Saint-François Xavier (Ligne 13) ou Ecole Militaire (Ligne 8)
- 12h30-13h30 : Repas pris sur place
- 13h30-16h: Manifestation en direction du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / Trajet arrêté en Préfecture: Lowendal, Duquesne, Eblé, Invalides / Arrêt carrefour Invalides-Varenne: point presse / Audience demandée au Ministre.

NON à la chronique de cette mort annoncée de l'Enseignement Agricole Public, et à cette agonie de 5 années désormais programmée de nos lycées publics !

NON à la négation de notre mission d'insertion scolaire et au renoncement à l'élévation des niveaux de qualification !

NON au démantèlement de l'Enseignement Agricole Public et du service public d'éducation!

OUI au maintien et au développement des lycées agricoles publics, pour l'accueil des élèves et la vitalité des territoires ruraux !

OUI à une Ecole ayant plus que jamais une ambition pour tous, conformément aux fondements de notre République laïque !

OUI à un Enseignement Agricole Public de qualité, respectant les missions des établissements et les statuts des personnels!

